

■ **Fondation pour la Sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la Télévision Suisse Romande**, à Genève, CH-660-0344005-6, recueillir les fonds destinés à la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la Télévision Suisse Romande, etc. (FOSC du 24.05.2005, p. 8/2850040). Les pouvoirs de Polla Barbara et Cleusix Jean-Marie, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Deggeller Kurt, de Schaffhouse, à Bâle, Marchand Gilles, de Vuarens, à Anières, Passer Laurent, de Bösing, à Fribourg, et Schmutz Emmanuel, de Bösing, à Fribourg, sont membres du conseil avec signature collective à deux.

Journal no 4598 du 07.04.2008  
(04426120 / CH-660.0.344.005-6)